



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Procès-verbal de la réunion
du 14 octobre 2016**

adopté le 1^{er} décembre 2016

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
(courte séance à l'issue du Comité de Bassin)
247^{ème} séance
(12^{ème} séance du 9^{ème} mandat)**

ORDRE DU JOUR

- I. Adoption de l'ordre du jour2
- II. Approbation de la nouvelle délimitation du bassin Rhin-Meuse et de la mise à jour des zones de tarification en matière de redevance pour la période 2016-2018 du 10ème programme2

La séance est présidée par **M. FRADIN**.

I. Adoption de l'ordre du jour

Le Président met aux voix l'ordre du jour.

En l'absence de remarque, l'ordre du jour est adopté.

II. Approbation de la nouvelle délimitation du bassin Rhin-Meuse et de la mise à jour des zones de tarification en matière de redevance pour la période 2016-2018 du 10ème programme

Le Président soumet les délibérations aux voix.

Les délibérations n° 2016/31 portant sur la nouvelle délimitation du bassin Rhin-Meuse et 2016/32 portant mise à jour des zones de tarification en matière de redevance pour la période 2016-2018 du 10ème programme sont adoptées.

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée.

Le Directeur général
de l'Agence de l'eau,



Marc HOELTZEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Guy FRADIN